



Monsieur le Directeur Académique,

C'est aujourd'hui la première CAPD depuis votre arrivée dans le département. La délégation du personnel SNUipp-FSU92 espère que le travail paritaire se fera dans l'équité et la transparence, valeurs que nous portons, tout cela bien entendu à la fois dans l'intérêt des collègues, des équipes et de l'Ecole. Néanmoins, la longueur de cette déclaration et le nombre de questions diverses envoyées par notre délégation sont le reflet du manque de lien, de communication et de considération dont peut faire preuve l'administration vis à vis des personnels et de leurs représentants élus depuis la rentrée scolaire.

Cependant, en ce qui concerne l'ordre du jour de cette CAPD, nous souhaitons acter positivement le fait que cette année encore cette commission aura lieu dans des délais qui permettront aux collègues de bénéficier le plus rapidement possible (avant la fin de l'année civile) des éventuelles répercussions financières des promotions intervenues lors du premier trimestre. Nous tenions aussi à souligner la qualité des documents transmis et du délai qui nous ont permis d'effectuer notre travail paritaire dans de bonnes conditions.

C'est dans un contexte de baisse des salaires dans la fonction publique que se tient cette CAPD très attendue par la profession. Le gel du point d'indice (prévu aussi pour 2014) conjugué à l'augmentation des cotisations retraite et à la journée de carence toujours en vigueur jusqu'à la fin 2013, ne seront pas compensés par les mesures catégorielles qui vont se mettre en place. Les mobilisations des collègues et la campagne menée par le SNUipp-FSU sur la question du déclassement salarial ne sont pas étrangers à la mise en place de l'ISAE et à l'élargissement de la hors classe. Mais pour le SNUipp-FSU, si une première marche a été franchie, l'escalier est loin d'être gravi.

Nous continuons, de revendiquer un avancement à la même vitesse pour tous, la plus rapide. Nous rappelons que le SNUipp-FSU souhaite le retrait de tout élément de « mérite » dans tous les barèmes. L'inspection des personnels devrait être ainsi déconnectée de l'évolution des carrières pour trouver toute sa valeur formative. Et nous continuons de dénoncer l'existence de la hors classe qui crée une nouvelle division et dont l'accès est encore actuellement limité dans le premier degré.

Cette année encore, nous tenions à intervenir sur la situation de plusieurs EVS et PES qui attendent d'être payés. Ces personnes qui nous contactent se retrouvent dans des situations humaines extrêmement difficiles que vous pouvez aisément imaginer. Nous souhaitons aussi souligner que les réponses de l'administration sont parfois en décalage avec la détresse de ces personnels. Ce sujet fait l'objet d'une question diverse. Nous demandons d'y porter une attention toute particulière de manière à ce que tous les dossiers en souffrance soient réglés au plus vite.

Pendant ce temps la vie des écoles continue et les circulaires concernant les consultations sont arrivées en cascade dans les écoles depuis la rentrée, au mépris des calendriers retenus par les écoles et demandés par l'administration à la rentrée, c'est tout du moins comme cela que les choses ont été vécues par les équipes. Alors qu'écouter la parole des enseignants et prendre en compte leur expertise est une revendication du SNUipp-FSU, tout semble a priori fait pour que les collègues ne se saisissent pas de ces temps de consultations et concertations. En effet, le Ministre a toujours refusé d'organiser la consultation des programmes sur du temps de classe banalisé et notamment sur la journée de récupération comme le SNUipp-FSU lui avait suggéré, le recteur n'a pas fait le choix non plus de se saisir de cette date afin que l'impact pour les familles soient moindre, et c'est dans l'urgence que s'est organisée la concertation sur l'éducation prioritaire. Vous avez aussi demandé aux équipes de se réunir pour échanger sur la question des rythmes scolaires, et dans les mêmes délais, ce qui alourdit davantage la période en terme de réunions. Il est

à noter que c'est la première fois que l'éducation nationale s'adresse aux collègues sur cette question pour leur demander leur avis. A ce propos, nous espérons que cet avis, ainsi que ceux des conseils d'école, pèseront dans la décision que vous aurez à prendre concernant la validation des projets d'organisation du temps scolaire. Nous vous rappelons également que nous demandons toujours au niveau national la réécriture complète du décret sur les rythmes scolaires.

Enfin c'est bien dans une impression de manque d'anticipation et d'improvisation que s'organisent toutes ces consultations et le SNUipp-FSU92 le déplore. Nous demandons à ce qu'un retour soit fait aux collègues et à leurs représentants quant au contenu des synthèses des différentes consultations et concertations.

Les premiers signes (postes classe vacants) et premières remontées des écoles font déjà état de difficultés pour remplacer les congés. Dans certaines circonscriptions, les congés courts ne sont plus assurés, les ZIL étant déjà sur des missions de remplacement longs, voire sur des postes vacants. Nous craignons le pire pour les mois à venir. L'année dernière, notre département a vécu une grave crise du remplacement lors de laquelle les équipes et les remplaçants ont été malmenés. La continuité du service public d'éducation n'étaient la plupart du temps plus assurée et au bout du compte ce sont également les élèves qui ont souffert de cette situation. Nous espérons que tout ceci ne se reproduira pas cette année.

Enfin, nous souhaitons intervenir sur la mise en place des animations pédagogiques. Si la responsabilité de l'organisation et le pilotage relève des circonscriptions, la place de la DSDEN dans ce dispositif est de plus en plus importante ces dernières années : intégralité des heures intégrées dans le PDF et utilisation du logiciel « anim1d » pour les inscriptions. Cela nous apparaît comme une énorme usine à gaz qui laisse moins de souplesse aux circonscriptions. Les besoins des équipes et des écoles sont de fait moins pris en compte. A cela se rajoute la complexité dans l'inscription, voire l'incohérence quand pour certaines animations ce serait « premier arrivé, premier servi ». Nous demandons un bilan départemental sur la mise en place des animations pédagogiques, et qu'un groupe de travail se tienne sur cette question.

Nous espérons fortement que dans l'intérêt des personnels et des élèves le lien de confiance entre la profession et son administration va se reconstruire, comme l'a souhaité le ministre, confiance nécessaire pour remplir sereinement les missions confiées aux enseignants auprès des élèves et des familles, confiance qui passe aussi par davantage de communication entre l'administration et les collègues.